

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE
DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES –TRIPLEVILLE – VERDES - CHARSONVILLE**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE
DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES –TRIPLEVILLE – VERDES – CHARSONVILLE-
OUZOUER LE MARCHE**

Département de Loir-et-Cher

Arrondissement de BLOIS

Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

=====

Séance du 11 septembre 2023

L'an deux mil vingt trois, le 11 septembre à dix huit heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 5 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 9

Président de séance : Bernard ESPUGNA

Présents : Bernard ESPUGNA, Jérôme SEJOURNE, Jean-Paul BEDIUO, Jean-Charles GAUCHERON, Christian ROUBALAY, Sylvaine GENDRAULT, Bruno VIVIER, Gérard GOUDEAU, Philippe POITOU

Absente excusée Christine VEUILLE ayant donné pouvoir à Bruno VIVIER

Absent excusé Franck POINTEAU

Délibération 3

Objet : appel à projet

Le Président informe les membres du Syndicat que des aides prévisionnelles de l'agence de l'eau sont disponibles. Ces aides pourraient concerner des travaux de remise en état de canalisations fuyardes sur la commune déléguée de Prénouvellon.

- les aides prévisionnelles de l'agence de l'eau sont les suivantes :
 - Dépenses éligibles : 51 482,00 € HT,
 - Coefficient de prise en compte : 100 %
 - Taux d'aide : 50 % des dépenses retenues,
 - Montant maximal des aides 25 741,00 € HT ;

INDIQUE que ces travaux cités précédemment sont prévus d'être effectués en 2024 ou début d'année 2025 au plus tard.

- ✓ **PRECISE** que :
 - les travaux cités précédemment ont été estimés financièrement dans la demande de subventions pour l'agence de l'eau à un montant total de 51 482,00 € HT soit 61 778,40€ TTC ;

- ✓ **PROPOSE** pour le renouvellement des canalisations fuyardes situées à Prénouvellon de :
 - s'adjoindre l'aide d'un maître d'œuvre pour assurer le suivi technique et administratif de ces travaux. Le bureau d'études EAUXILIUM propose un devis pour un montant total de 2 452,00 € HT soit 2 942,40 € TTC,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- ✓ **DECIDE** d'inscrire les sommes nécessaires à son budget sur la base d'un budget pluri-annuel,

- ✓ **DECIDE** de confier pour le renouvellement des canalisations fuyardes situées à Prénouvellon l'assistance à maître d'œuvre pour assurer le suivi technique et administratif du dossier au bureau d'études EAUXILIUM

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président ou à son représentant d'entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire aux travaux de renouvellement de canalisations fuyardes sur la commune déléguée de PRENOUVELLON.

Pour extrait conforme au registre
 Acte rendu exécutoire après publication
 Et dépôt en préfecture le 12 septembre 2023

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Le Président,

